



PRESTATION Groupe Cegara

Certification Haute Valeur Environnementale (HVE)

Objectifs

- Obtenir le label HVE
- Avoir une **réflexion globale** sur les points forts et les points faibles de votre exploitation
- Améliorer vos pratiques
- Valoriser et communiquer sur les **bonnes pratiques** que vous avez mises en place



Comment ?

- Nous nous rencontrons lors d'une visite sur votre exploitation :
 - État des lieux de votre exploitation (certification niveau 1 ou 2)
 - Si besoin, nous réalisons l'audit niveau 1 (BCAE) ou niveau 2 (AREA)
- Nous établissons le diagnostic de votre exploitation
- Calcul des indicateurs environnementaux
- Nous réalisons l'audit niveau 3 = HVE et la demande de certification
- Nous vous accompagnons pour la mise à jour annuelle des indicateurs



Documents remis

- Situation vis-à-vis des référentiels
- Outils et méthodes de calculs



Éléments nécessaires

- Registre parcellaire (RPG, PAC ou autre)
- Carte avec les zonages particuliers (Natura 2000,...)
- Cahier d'enregistrement des pratiques (phytosanitaire, fertilisation, irrigation)
- Si MAE, contrats

Nos atouts

- Des conseillers expérimentés
- Un accompagnement personnalisé tout au long de la certification



Plus d'infos sur la certification HVE :
www.agriculture.gouv.fr

	Tarifs non adhérents	Adhérents	
		Remise	Tarifs
Forfait accompagnement sur 3 ans*	2 000 € HT	- 25 %	1 500 € HT
Autre accompagnement	Sur devis		

* Accès direct niveau 3 + mise à jour des indicateurs



Bénédicte FINET

Conseillère d'entreprise

05 53 64 47 37

contact@groupecegara.fr

Accompagnement sur l'exploitation et dans nos bureaux de Martillac (33) / Marmande (47) ou à distance si besoin

Frais de déplacement en sus, à partir de 100 kms